

Le Conseil Municipal de la commune de SALIES étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale du 13 février 2024, sous la présidence de Jean-François ROCHEDREUX, le Maire.

**Etaient présents :** Jean-François ROCHEDREUX, Jacky MIQUEL, Nathalie BRULANT, Bruno GASCON, Florence CABROL, Raymond CHAPPERT, Bernard TOMINET.

**Excusés :** Valérie JACQUET, David FERRÉ, Bruno LACHENAUD, Thierry VAREILLES, et Florence VOGEL

**MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET DE  
RESTRUCTURATION DE LA CANTINE SCOLAIRE DE LA COMMUNE DE SALIÈS**

**Monsieur le Maire expose :**

Lors du Conseil municipal du 22 mai 2023, un plan de financement avait été adopté concernant les travaux de restructuration de la cantine scolaire de Saliès.

Il est aujourd'hui nécessaire de modifier ce plan de financement. En effet, le Département a accordé une aide inférieure de plus de moitié que celle escomptée. Aussi, il est proposé de demander le fonds de concours accordé à la commune à la communauté d'agglomération du Grand Albigeois.

Les aides accordées par l'Etat et la Région ne sont pas remises en question et aucun montant n'est modifié.

Le nouveau plan de financement serait donc :

<b>Restructuration de la cantine scolaire</b>	<b>HT</b>
Montant des travaux	<b>820 872 €</b>
Demande subvention État : 21,38 % au titre de la DETR 2022	175 520 €
Demande de subvention auprès de la Région : 1,83%	15 000 €
Demande de subvention auprès du Département (FDT : Axe 1, Mesure 1) : 14,48%	118 882 €
Fonds vert (toit végétalisé) : 10,31%	84 671 €
Fond de concours C2A : 12,81%	105 120 €
Total des subventions demandées	499 193 €
<b>Reste à charge de la commune (39,19%)</b>	<b>321 679 €</b>

**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,**

**APPROUVE** le nouveau plan de financement ci-dessus tel que présenté par Monsieur le Maire qui vient remplacer le plan de financement approuvé lors du conseil municipal du 22 mai 2023,

**CHARGE** Monsieur le Maire de toutes les démarches pour la bonne réalisation des présentes.

**Certifié conforme au Registre.**

**Ainsi fait et délibéré à Saliès, le 19 février 2024.**

Le secrétaire de séance



Jacky MIQUEL



Le Maire



Jean-François ROCHEDREUX

**Transmise en Préfecture et mise en ligne le**

**26 FEV. 2024**